

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 avril 2025

## SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 1191)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 1519

présenté par  
Mme Buffet

-----

**ARTICLE 25 BIS A**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Loin de l'objectif de simplification poursuivi par le projet de loi, l'article 25 *bis* A Cela rendra plus difficile l'implantation des commerces à l'heure où la vacance commerciale continue d'augmenter dans les territoires.